

DISCOURS DU BURUNDI A LA 69^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

New York Le 27 septembre 2014

Excellence Monsieur le Président,

Distingués Délégués,

1. Je voudrais avant tout exprimer, au nom de Son Excellence le Président de la République du Burundi et à travers celui du peuple burundais dans son ensemble, toutes Nos félicitations à **Son Excellence Monsieur Sam Kahamba Kutesa, fils d'Afrique**, pour sa brillante élection unanime, le 11 juin 2014, comme Président de la présente session.

Je salue également le travail remarquable de **Son Excellence John Ashe** qui a présidé la session de la 68^{ème} session qu'il a clôturée dans cette salle nouvellement rénovée.

Je profite également de cette heureuse opportunité pour réitérer Notre confiance à **Son Excellence Monsieur Ban Ki Moon**, Secrétaire Général de Notre organisation pour les efforts inlassables qu'il déploie sans cesse pour améliorer son fonctionnement et pour les résultats atteints dans un contexte socio-économique particulièrement difficile.

Monsieur le Président,

2. En ce moment important de rencontre des délégations venant de divers horizons, Nous tenons d'emblée à livrer Notre appréciation positive pour le thème choisi pour cette 69^{ème} session qui est, je le rappelle et je cite : **« Réaliser et Mettre en œuvre un programme transformateur de développement pour l'après 2015 »** fin de citation.

Il s'agit d'un thème qui vient à point nommé d'autant plus qu'on s'approche lentement mais sûrement et inexorablement de l'année butoir fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD en sigle).

En outre, Monsieur le Président, je salue d'ores et déjà, les **priorités** que vous avez déjà tracées et qui sont axées sur **l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion d'une croissance économique soutenue et inclusive**.

Monsieur le Président,

3. Comme l'indiquent les auteurs du rapport du Groupe de haut niveau mis en place pour émettre des recommandations sur le programme de développement pour l'après 2015, le thème choisi et les priorités qui sont les Vôtres sont à la fois « ambitieux et pragmatiques ». En effet, le rapport fait état de consultations intenses dans toutes les régions et dans beaucoup de secteurs surtout auprès des personnes vivant dans la pauvreté. Et, cette même équipe nourrit l'espoir que notre génération sera à même de conduire les transformations nécessaires pour mettre fin à la pauvreté qui terrasse les populations réparties à travers les différentes parties de notre planète.

Il convient donc de souligner que quelque ambitieuses que puissent être les recommandations dudit groupe, il reste qu'elles tiennent compte également des réalités de terrain et que les réorientations transformatrices liées aux objectifs et aux cibles indicatifs résultant des consultations auprès de **5.000 organisations de la société civile de 250 dirigeants de grandes entreprises et des communautés scientifiques et universitaires**, à côté des consultations nationales, régionales et internationales, puissent contribuer à la réduction de la faim et la pauvreté dans le monde en générant une croissance économique tangible qui serait répartie équitablement pour réaliser le bien-être recherché.

Monsieur le Président,

4. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD en sigle) ont constitué un pacte de solidarité mondial socio-économique de nos pays. Le Burundi, comme d'autres Etats en Afrique et ailleurs, a un profond respect à

l'égard desdits objectifs. En effet, comme le fait remarquer à juste titre le groupe susmentionné, la réduction de la pauvreté la plus rapide depuis que le monde existe, a été observée lors des treize années qui ont suivi l'entrée dans le nouveau millénaire.

Le même groupe précise que le nombre de personnes vivait avec 1,25 dollar par jour a diminué, le taux de la mortalité infantile ayant diminué de 30% depuis la déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 et les décès imputables au paludisme s'étant réduits d'un quart. Bien qu'il faille faire remarquer que tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne pour ce qui concerne ces progrès enregistrés, il reste que le Burundi partage l'idée qu'il serait erroné d'abandonner ces OMD et de remettre le compteur à zéro. Au contraire, il faudrait poursuivre les réformes qui ont généré ces progrès sans précéder qui décourent à – n'en pas douter – de l'amélioration des politiques et un engagement à l'échelle mondiale en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut donc absolument les capitaliser pour en tirer davantage de profits.

Nous nous inscrivons donc dans les autres priorités annoncées – à savoir l'adoption de l'agenda du développement pour l'après 2015 et le renforcement du mutualisme et les réformes de l'ONU ainsi que le renforcement du partenariat entre l'ONU et les différents organismes.

Monsieur le Président,

5. Même si aujourd'hui, il paraît évident que le Burundi n'atteindra pas la réalisation optimale des objectifs fixés, il importe de souligner qu'il a accompli des progrès indéniables dans les domaines de l'éducation et de la santé grâce notamment aux mesures de gratuité de la scolarité et des soins médicaux pour les enfants de moins de 5 ans et des mères qui accouchent. En effet, à côté des 3.000 classes et des nombreux centres de santé construits au cours des dernières années, des résultats positifs (dans une moindre mesure) ont également été enregistrés dans d'autres secteurs.

En effet, dans le domaine de l'éducation, il sied de souligner que de nombreux petits burundais et de nombreuses petites burundaises qui hier, n'avaient pas eu accès à l'école, s'y rendent aujourd'hui. Pour ce qui concerne la santé, nous avons également réduit la mortalité infantile et maternelle, nous travaillons à la stabilisation de la prévalence du VIH-SIDA et en s'inscrivant la logique des orientations du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et sa létalité. (Nous en avons donné l'état des lieux lors de la 68^{ème} session de cette auguste Assemblée), de même que la réduction des décès liés au paludisme.

6. Sur le plan politique, comme Nous l'avons indiqué lors de la tenue de la 68^{ème} session de notre organisation, le Burundi continue le processus engagé – voit déjà des mois, pour la tenue des prochaines élections présidentielles et générales prévues à partir du mois de mai 2015.

A ce propos, il importe de préciser qu'après les élections successives réussies de 2005 et de 2010, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et des autres partenaires, toute la classe politique, à travers les dirigeants des partis politiques agréés, et les autres parties prenantes, se sont convenues, au mois de mars 2013, d'une feuille de route qui doit conduire justement aux prochaines élections.

A ce propos, il faut ajouter ici que suite à cet instrument extrêmement précieux qui devrait aider les partis politiques burundais à la tenue des élections transparentes, libres et démocratiques, le code électoral a été adopté, par consensus, par le parlement burundais et promulgué ensuite par le Chef de l'Etat conformément au prescrit de notre constitution qui est une émanation de l'Accord d'Arusha de 2000 auquel le Burundi attache une très grande importance.

Bien plus, le calendrier électoral ne vient d'être annoncé au cours du mois de juin dernier par la Commission Nationale électorale indépendante (CENI), elle-même mise en place après consultations et accord des acteurs politiques impliqués en la matière. Nous disons ici donc les choses avancent et avancent bien dans le pays !

Je voudrais aussi réaffirmer haut et fort le mot d'ordre du Chef de l'Etat, Son Excellence Pierre NKURUNZIZA lorsqu'il répète à qui veut l'entendre que les élections de 2015 vont se dérouler dans de meilleures conditions que les élections précédentes et que la réussite sera totale. Fin de citation.

Le peuple burundais a trop souffert des violences qui ont endeuillé de nombreuses familles de telle sorte qu'on ne peut permettre de retomber dans les errements du passé. En effet, au Burundi, nous avons pris l'engagement

ferme d'enterrer définitivement la hache de guerre. C'est la raison pour laquelle nous faisons nôtres les propos de l'ancien homme politique indien Mahatma Gandhi lorsqu'il disait et je cite
« Je m'oppose à la violence parce qu'elle semble produire le bien, mais le bien qui en résulte n'est que transitoire tandis que le mal produit, lui, est permanent » fin de citation.

Monsieur le Président,

7. Au niveau de la **Bonne Gouvernance**, ma délégation voudrait revenir sur les institutions mises en place au cours de la présente législature en cours. A ce propos, les outils d'amélioration de la Bonne gouvernance sont notamment : la **Commission Nationale Indépendante des droits de l'homme** et la mise en place de l'**Institution de l'Ombudsman** dont les prestations sont estimées satisfaisantes par beaucoup de nos compatriotes.

Sous ce même registre, une **stratégie nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption** pour 2011-2015 a été adoptée et est en train d'être mise en œuvre. Bien entendu, on est loin d'atteindre les résultats escomptés.

Mais il s'agit là, au Burundi comme ailleurs, d'une œuvre de longue haleine. Ce qui est important c'est qu'il y a la volonté politique pour aller de l'avant et de réussir le pari de la tolérance zéro en la matière, à terme.

8. Aussi, **des contrats de performance** ont-ils été signés et par les membres du Gouvernement et par les Hauts Cadres de l'Etat dans le but d'améliorer le fonctionnement de notre administration.
9. De même, la mise en place de l'**Office burundais des recettes (OBR en sigle)** a amélioré les recettes de l'Etat et réduit la corruption qui était notablement une pratique fréquente jadis, dans notre administration fiscale et les milieux d'affaires. Ici, aussi, il faut indiquer que la perfection n'est pas encore à notre portée mais, qu'il y a la **détermination et la volonté d'en découdre définitivement avec le fléau de la corruption**.
10. Quant à la **Commission Vérité et Réconciliation (CVR en sigle)**, prévu par l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, le mois d'Août 2000, la loi y relative a été déjà votée par le parlement. Et, des consultations sont en cours pour l'élection de **ses 11 Commissaires**, étant entendu que le dépôt des candidatures a été clôturé au mois de juillet 2014 et qu'une **Commission ad hoc** chargée de la sélection des candidats vient d'être mise en place par consensus général.
11. Concernant la **participation des femmes à la vie politique**, nous avons renforcé le nombre de femmes dans les institutions du pays allant même au-delà des dispositions constitutionnelles en la matière. Nous avons donné les chiffres y relatifs dans l'Allocution de la délégation burundaise l'an dernier.
12. En ce qui a trait au **programme de consolidation de la paix au Burundi les mécanismes de coordination** comme le groupe de coordination des partenaires tiennent leurs réunions à travers les structures appropriées comme les groupes sectoriels, les forums stratégiques et les forums politiques.

Il en est d'ailleurs de même pour la coordination de l'aide pour laquelle le Burundi a adopté les mêmes structures. Il est également prévu que le mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi termine son mandat au **31 décembre 2014** conformément à la **Résolution 2137 (2014)** pour transférer ses responsabilités à une Equipe Pays des Nations Unies au Burundi et sous ce rapport, les préparatifs y relatifs bon train.

A ce sujet, un **programme conjoint de transition** a été présenté à l'organe habilité, le 14 mai 2014, dans les enceintes du Bureau des Nations Unies au Burundi. Aussi, un **Comité de pilotage conjoint** et une équipe technique de transition ont été mis en place et sont aujourd'hui fonctionnels quant au mandat qui leur revient.

Enfin, il est prévu sous ce même registre de la **consolidation de la paix**, une **3^{ème} phase** de ce programme pour la période **2014-2016** entrera bientôt dans son opérationnalisation. A cet égard, les thèmes retenus au niveau de ce programme ont été déjà adoptés par les instances compétentes.

13. Sur le **plan économique**, le Burundi a tenu deux Conférences sectorielles sur les domaines prioritaires, l'une en **juillet 2013** et l'autre au mois d'**octobre 2013**. Le but de ces réunions était de voir ensemble avec les partenaires bilatéraux les voies et moyens de mettre en œuvre les engagements pris par les uns et les autres lors de la Conférence des partenaires tenue à Genève, en **octobre 2012**. Les domaines jugés prioritaires susmentionnés ont été tirés de deux instruments stratégiques à savoir :

- La Vision Burundi 2025 et
- Le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la corruption 2^{ème} génération.

S'agissant du premier instrument, il s'agit d'un instrument de planification du développement à long terme qui projette l'image d'ici 2025 et qui doit guider les politiques et les stratégies en matière de développement durable dans la perspective de satisfaire les besoins des générations actuelles sans entraver ou compromettre les générations futures.

Concernant le 2^{ème} instrument relatif au Cadre Stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, 2^{ème} génération, il prend enracinement dans la vision 2025 et représente le cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles et multisectorielles devant décliner en projets et programmes les piliers stratégiques de la vision « Burundi 2025 ». Les résultats obtenus dans le domaine économique sont plutôt mitigés. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement voudrait lancer à nouveau du haut de cette tribune, un appel pressant à l'endroit des partenaires représentés ici pour qu'ils honorent les engagements pris lors de la Conférence de Genève en 2012 ;

Monsieur le Président,

14. Concernant le programme de développement du Burundi post 2015, les domaines ci-après ont été retenus à savoir :

- 1° La Gouvernance, les inégalités, les conflits et la fragilité ;
- 2° La croissance économique et l'emploi ;
- 3° L'énergie, l'eau et la durabilité de l'environnement
- 4° l'accès aux services sociaux de base et
- 5° La dynamique de la population et la sécurité alimentaire.

Monsieur le Président,

15. L'Agenda ci-dessus a été le résultat d'une vaste consultation nationale incluant toutes les couches de la population. Et, à sa lecture, il se dégage qu'il s'agit d'un programme qui s'inscrit dans la continuité dans le changement avec un ancrage sur le développement transformateur de la vie de nos populations, cadrant ainsi au thème retenu pour cette session de notre organisation.
16. Même si le secteur de l'intégration régionale n'apparaît pas « *expressis verbis* » dans le programme, je voudrais informer les délégations présentes ici qu'il s'agit d'un domaine auquel le Burundi est sérieusement attaché et le considère comme un secteur fédérateur de diverses politiques pouvant apporter les réponses appropriées aux défis auxquels notre pays est confronté.

Monsieur le Président,

17. Au niveau international, des conflits continuent de déchirer plusieurs pays et de saper les efforts de développement de nombreux pays. Nous devons mobiliser nos énergies et travailler en synergie en vue d'y mettre fin et enrayer des menaces telle que le terrorisme, la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue, la traite des êtres humains et j'en passe.

A cet égard, le Burundi s'attèle, autant que faire se peut, à jouer son rôle pour apporter ses inputs au maintien de la paix et la sécurité dans le monde.

En effet, il a été l'un des deux pays de l'Afrique et du monde à avoir décidé d'intervenir en Somalie à travers la mission de l'Union Africaine depuis 2008 et s'évertue encore et toujours à contribuer à la stabilisation de ce pays jusqu'à ce jour.

A ce propos, le Burundi est fier des pas franchis vers la normalisation dans ce pays qui augurent d'un avenir meilleur en Somalie. Il reste que les succès remportés ne doivent pas cacher les énormes défis auxquels ce pays reste confronté et, le Burundi est engagé à travailler avec les autres partenaires pour les relever.

18. Le Burundi a également participé dans les opérations de maintien de la paix d'autres pays la République Centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en Haïti, au Soudan et en Syrie et que sais-je encore.

19. **S'agissant du Mali**, grande est notre satisfaction pour le rétablissement de l'intégrité territoriale intervenu dans ce pays et la réussite de l'élection présidentielle qui y a été tenue. Cependant, d'énormes défis continuent à secouer la région de l'Afrique de l'Ouest notamment le terrorisme dans la région du Sahel où des groupes terroristes armés se déplacent d'un espace à l'autre et ils échappent continuellement à l'autorité des Etats. Il s'agit visiblement d'une menace qui dépasse les frontières des Etats qui en sont victimes et elle appelle donc, une réponse internationale concertée et une stratégie élaborée en synergie pour plus d'efficacité.
20. Pour ce qui est du conflit au **Moyen Orient**, le Burundi est, comme les autres membres de la communauté internationale vivement préoccupé de la dégradation observée au cours des dernières semaines de la situation sécuritaire dans cette région. C'est la raison pour laquelle il exhorte toutes les parties à arrêter les attaques armées pour sauvegarder les pertes en vies humaines et de privilégier la solution négociée à leur différend.
21. **Pour ce qui est de la crise Ebola**, tout comme les autres pays africains, nous sommes très préoccupés par la propagation rapide du virus Ebola tel que cela a été brillamment décrit par plusieurs délégations lors de la réunion du Conseil de Sécurité que nous félicitons pour l'adoption le 18 septembre 2014 de la résolution 2177 sur la crise Ebola sur l'initiative des Etats Unis d'Amérique. Ma délégation est fière de l'avoir sponsorisée aux côtés de 134 autres Etats dans les premières heures de sa conception.
22. **En qui concerne le soudan du Sud**, nous lançons un appel vibrant à toutes les parties prenantes au conflit de rompre avec la voie de la violence et de résoudre leur différends par la voie du dialogue politique. Parlant justement de ce pays, nous sommes heureux d'annoncer que le Burundi a promis un bataillon d'infanterie de 850 hommes pour aider ce jeune Etat à restaurer la paix et la sécurité.

Monsieur le Président,

23. Au terme de Notre Allocution, Vous aurez retenu que le Burundi a fait des progrès en ce qui concerne la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en général et dans les secteurs de l'Education et de la santé en particulier.
24. Cependant, en dépit des efforts déployés par Mon pays pour accélérer les actions visant à atteindre nos engagements au Sommet du Millénaire en 2000, le contexte économique international et celui du Burundi en particulier n'a pas été favorable à atteindre. Le Gouvernement du Burundi s'inscrit donc dans cette logique et continuera à travailler au-delà de 2015, à redoubler d'efforts pour sauvegarder et renforcer les principes et les valeurs contenues dans la déclaration du millénaire qui constitue une fondation solide pour l'agenda de développement post 2015.

Je vous remercie de votre aimable attention et que Dieu vous bénisse !